

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SAINTE ANNE SUR GERVONDE (ISERE)
COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 19 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 19 février à 20h00, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en salle des fêtes communale, dans le respect des règles de distanciation, sous la présidence de Pascal COMPIGNE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Pouvoirs : 4

Présents : Pascal COMPIGNE, Claire DEBOST, Quentin BERGER, David CABUS, Alexandre COURAT, Chantal GINON- REY, Sandrine MEYER-PADELE, Patrick RAJON, Hervé SAUTARD-BADIN, Michaël TERZIAN, Eric TEYSSANDIER,

Absents excusés : Alain GODARD, Marie-Line LEBEGUE, Catherine GREGGIA
Jean-Philippe LE SAUX.

Secrétaire de séance : Quentin BERGER

Pouvoirs : Alain GODARD à Pascal COMPIGNE, Catherine GREGGIA à David CABUS
Marie- Line LEBEGUE à Sandrine MEYER- PADELE, Jean Philippe LE SAUX à Patrick RAJON.

**PROJET DE RENOVATION DE L'ECOLE
VALIDATION DES DEVIS**

DELIBERATION N° 7 -2021

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation de l'école et la demande de subvention auprès du département, approuvés par délibération du 20 novembre 2020. Il présente les différents devis

Peinture plafond sol	entreprise NOGUERAS- CHATONNAY	7 885.00 HT TTC	9 462.00 € TTC
Peinture plafonds sol Etage	entreprise NOGUERAS -CHATONNAY	6 741 .56 € HT	8 089.87 € TTC
Eclairage	NEPTUNE LED -SAINTE ANNE SUR GERVONDE	2 743.00 € HT	3 291.60 € TTC
Fenêtres EMA SAM	-CHATONNAY-	3 794.60 € HT	4 553.52 € TTC
Mobilier			
CM	LACOSTE	4 278.70 € HT	5 134.44 € TTC
MANUTAN	(CE)	4 257.16 € HT	5 108.59 € TTC
MANUTAN	(GS CP)	1920.07 € HT	2 304.08 € TTC
MANUTAN	(PS MS)	5 739.51 € HT	6 887.41 € TTC
MANUTAN	(Chaises)	2 996.92 € HT	3 596.30 € TTC
MANUTAN	(Mobilier admin)	1 718.49 € HT	2 062.19 € TTC
MANUTAN	(Mobilier cantine)	5 576.86 € HT	6 692.23 € TTC
IKEA		3 042.88 € HT	3 651.46 € TTC
SoI ERSP SARL	-ESTRABLIN	2 964.50 € HT	3 557.40 € TTC
Eclairage étage	NEPTUNE -STE ANNE SUR GERVONDE	2 863.00 € HT	3 435.60 € TTC
Porte	EMA SAM -CHATONNAY -	3 507.70 € HT	4 209.24 € TTC
TOTAL		60 029.95 € HT	72 035.94 € TTC

Aussi, après en avoir délibéré, les élus, A L'UNANIMITE VALIDENT les devis présentés, AUTORISENT Le maire à signer les devis ainsi que toutes pièces s'y rapportant. Les crédits seront inscrits au budget.

PROJET RENOVATION DE L'INTERIEUR DE L'EGLISE

VALIDATION DE DEVIS POUR LES ESCALIERS

DELIBERATION N° 8 -2021

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation de l'intérieur de l'église et la demande de subvention rattachée (délibération du 20/ 11/ 2020 pour demander une subvention auprès de la région au titre de l'opération bonus relance 2020- 2021 : relance de l'économie locale via les dispositifs de soutien de la région aux collectivités territoriales et recours à l'artisanat locale, cette démarche s'inscrivant dans l'opération portée par la Région)

Il présente un devis reçu de « AB2C » entreprise de charpente basée à SAINTE ANNE /GERVONDE.

Devis pour remplacement des paliers et escaliers de l'église . Dépose et pose : 24 815.86 € HT SOIT 29 779.03 € TTC.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITE
VALIDE le devis présenté

AUTORISE Le maire à signer le devis ainsi que toute pièce s'y rapportant.
Les crédits seront inscrits au budget .

PROJET LUMINAIRES AU STADE MUNICIPAL

VALIDATION DE DEVIS

DELIBERATION N° 9 -2021

Monsieur le Maire rappelle le projet de changement des luminaires au stade municipal validé le 20 novembre 2020. Les subventions demandées auprès Du DEPARTEMENT, De la FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL, De JEUNESSE ET SPORT dans un esprit de soutien à l'économie locale.

Il présente les devis (LUMINAIRES : Matériel et installation) reçus de :

-NEPTUNE LED S.A.S - SAINTE ANNE SUR GERVONDE

Devis éclairage du stade de football : 9 480.00 € HT , 11 376.00 € TTC

Il présente le 2^e devis (concernant la dépose et pose des nouveaux luminaires) reçu de :

Electricité CURT GUILLAUD -CHEZENEUVE : 2 755 .00 € HT , 3 720.00 € TTC

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITE
VALIDE les devis présentés .

AUTORISE Le maire à signer les devis ainsi que toute pièce s'y rapportant.

**SONORISATION DES BATIMENTS MUNICIPAUX : EGLISE
VALIDATION DE DEVIS**

DELIBERATION N° 10 -2021

Monsieur le Maire rappelle le projet de sonorisation des bâtiments communaux.

Il présente un devis reçu de WOLF AGENCY S.A.R.L basée à SAINTE ANNE SUR GERVONDE

Devis pour sonorisation de l'église 14 986.04 € HT soit 17 983.25 € TTC

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITE

VALIDE le devis présenté

AUTORISE Le maire à signer le devis, ainsi que toute pièce s'y rapportant.

Les crédits seront inscrits au budget

**SONORISATION DES BATIMENTS MUNICIPAUX : SALLE DES FETES
VALIDATION DE DEVIS**

DELIBERATION N° 11 -2021

Monsieur le Maire rappelle le projet de sonorisation de la salle des fêtes.

Il présente un devis reçu de WOLF AGENCY S.A.R.L basée à SAINTE ANNE SUR GERVONDE

Devis pour sonorisation de la SDF 7789.84 € HT 9 347.81 € TTC

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITE

VALIDE le devis présenté,

AUTORISE Le maire à signer le devis ainsi que toute pièce s'y rapportant.

Les crédits seront inscrits au budget

ECOLE : PROJET DE SOCLE NUMERIQUE

DELIBERATION N° 12 -2021

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation de l'école .

Dans le cadre du plan de relance, les communes sont appelées à élaborer un projet «socle numérique » pour contribuer à la généralisation du numérique éducatif et assurer la continuité pédagogique et administrative. L'appel à projet est ouvert jusqu'au le 31 mars 2021.

Monsieur le Maire propose de valider ce projet pour un coût estimé à 10 000 € TC qui pourra bénéficier d'une aide de l Etat à hauteur de 70%.

Aussi, après en avoir délibéré, les élus , A L'UNANIMITE

VALIDENT le projet « socle numérique » pour l'école communale

SOLLICITENT une aide de l' Etat pour porter ce projet

AUTORISENT Le maire à signer toute pièce s'y rapportant.

**EXTINCTION PROGRAMMEE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
ET PLAN DE FINANCEMENT**

DELIBERATION N° 13 -2021

SAINTE ANNE SUR GERVONDE est accompagnée par le TE 38 dans les missions de gestion de l'éclairage public.

Il est proposé l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h.

Un plan de financement pour mise en place de « COUPURES NOCTURNES PROGRAMMEES » est présenté aux élus.

Déduction faite de la participation du TE38, la participation restant à charge de la commune est de : 181.26 € .

Il est proposé de valider l'extinction programmée de l'éclairage public et le plan de financement associé.

VALIDE A L UNANIMITE

**PORTES DE LA SALLE DES FETES :
ANNULATION DU PROJET
ET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION RATTACHEE
VOTES PAR DELIBERATION 39-2020 DU 20 NOVEMBRE 2020**

DELIBERATION N° 14 -2021 ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 39-2020

Monsieur le Maire rappelle la délibération 39 2020 pour -un projet d'installation de nouvelles portes en salle des fêtes communale et pour -valider une demande de subvention .

Le projet est abandonné

A L'UNANIMITE les élus VALIDENT

L'abandon de ce projet

RENONCENT à la demande de subvention rattachée.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Gestion des containers des logements OPAC :

ALPES ISERE HABITAT : L'organisme ferait appel à une entreprise privée pour un coût mensuel de 40 euros .

PLUi :

PHASE 1 : pas de répercussion pour la commune

PHASE 2 : Rénovation de granges etc...

PHASE 3 : Déplacement de lot de construction

EMPLOIS SAISONNIERS :

L'idée serait d'embaucher un jeune pendant l'été 2021 .

LOCATION DE BROYEUR COMMUNAL:

La commune de MEYRIEU LES ETANGS serait intéressée.

ARCHIVAGE : prochaine réunion : le 06 mars 2021.

C.M.E : Remise prochaine des écharpes officielles

CCAS : COVID /CAMPAGNE DE VACCINATION : Chantal GINON-REY , vice-présidente, a contacté les Personnes âgées de + de 75 ans sur la commune.

URBANISME : Une réunion de la commission est programmée prochainement.

COMMUNICATION : Prochain flash info : début avril 2021

COMITE DES FETES : La randonnée semi nocturne est maintenue, pour l'instant.

FINANCES : Un bilan est fait avant le prochain vote du budget 2021 .

VOIRIE : Taille Des haies programmées

ENVIRONNEMENT : Le nettoyage de printemps est fixé au 27 mars 2021.

DIVERS :

Enfouissement des lignes électriques à l'étude pour le centre village et la montée vers le terrain de tennis.

ECOLE : Il faudra anticiper la prochaine fin des livraisons de repas de cantine par le Foyer Logement de CHATONNAY qui ne pourra plus assurer cette prestation.
